

# Les cyclistes sont-ils des dangers publics?

**Incivilités** Accrochages, insultes, commentaires acides sur les réseaux sociaux... Entre les deux-roues et les piétons, souvent amenés à partager un même espace, les tensions s'exacerbent.

**Geneviève Comby**  
genevieve.comby@lematindimanche.ch

Le panneau est tout neuf. Mais à peine installé, il a déjà été tagué. A côté du pictogramme d'un cycliste barré de rouge, on peut lire l'inscription: «Laissez-nous vivre.» Quelques mètres plus loin, les deux-roues défilent, sans broncher. Aux abords du parc de la Perle du Lac, à Genève, comme dans tous les parcs de la ville, les avertissements ont fleuri ces derniers jours. La Municipalité vient d'annoncer que la nouvelle réglementation concernant les espaces verts, qui reprend la loi sur la circulation routière, lui offre une base légale supplémentaire pour sanctionner les abus. Confrontées à de nom-

**«Certaines personnes âgées ont peur de sortir de chez elles»**

**Patrick Lacourt,**  
Mobilité piétonne Genève

breuses plaintes, les autorités espèrent ainsi décourager les cyclistes qui auraient la pédale un peu trop leste dans les jardins publics, zones dévolues aux piétons où les amateurs de petites reines sont censés pousser leur vélo.  
La question des incivilités des deux-roues revient donc sur le devant de la scène, quelques semaines après une virulente polémique créée par un fait divers. L'histoire se passe déjà à Genève. Pour avoir zigzagué entre deux files de voitures sur le quai du Mont-Blanc, un quadragénaire s'est vu infliger une amende de 11,40 francs. La médiation de cette contredanse salée - gonflée par les émoluments administratifs - a ravivé les tensions qui minent les relations entre les cyclistes et les autres usagers de l'espace public. Une chronique du *Temps*, intitulée: «Non, les cyclistes ne sont pas des criminels» et relayée sur la page Facebook du

quotidien, a suscité une vague de commentaires acides: «Donc, si je comprends bien, le cycliste décide lui-même s'il a envie de respecter les règles?» - «Tu roules sur la route avec un vélo, tu respectes le code, point», «il m'est arrivé de me faire traiter de «connard» ou de «fils de pute» par des «pacifiques» cyclistes qui ne veulent pas s'arrêter aux passages piétons», «oui, il existe des cas de piétons tués par des cyclistes»...

**Sans CO<sub>2</sub> et sans gêne**

Entre les cyclistes, qui s'estiment injustement catalogués comme de vulgaires gangsters de la route («S'il n'y avait pas autant de voitures on n'aurait pas besoin d'être sur le trottoir pour se protéger»), et les piétons tout particulièrement, qui s'estiment victimes d'une invasion anarchique, le feu couve. Une légèreté que pointe actuellement la police de Lausanne, qui mène une campagne de prévention à l'attention des

cyclistes par le biais d'affiches, de contrôle des véhicules et d'un rappel des comportements adéquats.  
A Genève, la police routière a axé ses actions durant le mois de juin sur les infractions au Code de la route commises par les vélos. «Il suffit de se promener dans la rue pour constater que, régulièrement, les cyclistes ne respectent pas les règles de la circulation», note le premier lieutenant Christophe Cergneux. En 2015, des opérations ponctuelles ont été régulièrement menées, entre juillet et novembre, à des endroits considérés comme sensibles. Résultat: entre 120 et 160 infractions recensées par semaine (la présence policière étant répartie sur cinq jours par tranche de trois heures quotidiennes).  
Si, pour certains, ces entorses au règlement sont l'expression d'un sentiment d'impunité, pour les cyclistes, elles découlent, avant tout, d'une situation qui les préteinte, voire les met en danger. «Comme les infrastructures appropriées pour la circulation des vélos manquent fréquemment, il arrive que les cyclistes utilisent les trottoirs au lieu des routes», résume Roland Pfeiffer. C'est souvent là, dans ces espaces où se côtoient piétons et deux-roues, que se cristallisent les problèmes. Des zones dites mixtes créées parfois par les autorités elles-mêmes, constate d'ailleurs Thomas Schweizer, porte-parole de l'association Mobilité piétonne suisse. «Le conflit y est inévitable, et ce n'est pas uniquement de la faute des cyclistes», tempère-t-il. En attendant de débloquer des fonds pour la réalisation de pistes cyclables bien pensées et délimitées, certaines agglomérations ont opté pour des solutions banales, de simples lignes jaunes tracées sur le sol, par exemple, ou encore des voies aménagées à contresens du trafic.  
Tous les quatre ans, l'association Pro Vélo réalise un classement des villes les plus «cyclophiles» de Suisse. Le dernier, publié en 2014, pointait globalement la Suisse romande parmi les élèves au bénéfice d'une «grande marge de progression»... Au palmarès des grandes villes, Winterthour occupait la première place, devant Bâle et Berne, puis Lausanne, Genève, et enfin Zurich.  
Mais à Zurich, si les vélos ne sont pas à la fête, les tensions avec les piétons semblent moins vives. «Là-bas, les vélos qui roulent sur les trottoirs sont beaucoup plus attentifs, ils actionnent leur sonnette doucement avant de vous dépasser et ils le font avec précau-



Fin de la tolérance. La Municipalité de Genève vient d'installer des avertissements dans les parcs de la ville pour exhorter les cyclistes à pousser leur vélo. Elle applique ainsi le nouveau règlement des espaces verts qui reprend la législation fédérale.

tion», assure Patrick Lacourt, président de la section genevoise de l'association Mobilité piétonne. Selon lui, la situation genevoise s'est particulièrement dégradée ces dernières années. Tout en admettant volontiers le manque actuel de pistes cyclables dignes de ce nom, il reproche aux cyclistes d'envahir l'espace piétonnier avec un manque de respect flagrant: «Une zone mixte suppose que le vélo roule à la vitesse du piéton, or ce n'est pas tout à fait ce qui se passe.»  
L'association est régulièrement sollicitée par des personnes âgées littéralement terrorisées. «Certaines nous disent qu'elles ont peur de sortir de chez elles, se désolent Patrick Lacourt. Bien sûr, si l'on n'a pas 80 ans, on ne se rend sans doute pas compte de ce que cela représente.» L'anxiété des seniors face à ces deux-roues qui les contournent à vive allure ressort également d'une récente étude menée par l'Université de Genève, intitulée «Grand âge et enjeux sécuritaires: perception des risques par les aînés».

«Les infrastructures appropriées pour la circulation des vélos manquent fréquemment»  
**Roland Pfeiffer,**  
Conférence Vélo suisse

Le danger est-il réel? Les accrochages ou accidents recensés sont rares. «Mais la plupart du temps, affirme Patrick Lacourt, les cyclistes impliqués s'en vont. Vous ne pouvez pas les identifier, alors comment voulez-vous porter plainte?» D'où la nécessité, selon lui, d'une présence policière pour informer, voire amender. L'association se défend cependant de chercher la guerre. Son antenne nationale a d'ailleurs pris position conjointement avec Pro Vélo pour favoriser un développement harmonieux des deux types de mobilité. «Il est dans l'intérêt de tous que les vélos puissent bénéficier d'infrastructures attrayantes, insiste Thomas Schweizer. C'est pourquoi nous soutenons également l'initiative Vélo» (initiative populaire lancée en 2015 qui demande que les réseaux de pistes cyclables soient améliorés, ndr). Les piétons profiteront aussi de ne plus avoir à éviter les vélos sur les trottoirs. »

Le danger est-il réel? Les accrochages ou accidents recensés sont rares. «Mais la plupart du temps, affirme Patrick Lacourt, les cyclistes impliqués s'en vont. Vous ne pouvez pas les identifier, alors comment voulez-vous porter plainte?» D'où la nécessité, selon lui, d'une présence policière pour informer, voire amender. L'association se défend cependant de chercher la guerre. Son antenne nationale a d'ailleurs pris position conjointement avec Pro Vélo pour favoriser un développement harmonieux des deux types de mobilité. «Il est dans l'intérêt de tous que les vélos puissent bénéficier d'infrastructures attrayantes, insiste Thomas Schweizer. C'est pourquoi nous soutenons également l'initiative Vélo» (initiative populaire lancée en 2015 qui demande que les réseaux de pistes cyclables soient améliorés, ndr). Les piétons profiteront aussi de ne plus avoir à éviter les vélos sur les trottoirs. »

## Vélos électriques, bolides parfois mal maîtrisés

► Il faut environ 10 mètres à un vélo classique roulant à 15 km/h pour s'arrêter. Ajoutez plus de 8 mètres si vous tenez le guidon d'un vélo électrique lancé à 25 km/h. Avec le succès des e-bikes viennent les questions de sécurité. Le nombre de ces véhicules augmente et les accidents dans lesquels ils sont impliqués aussi. Désormais, une bicyclette sur cinq vendue en Suisse est un vélo électrique. Entre 2011 et 2015, on est passé de 67 à 163 blessés graves, et de 2 à 14 morts parmi les convertis. Des accidents plus sérieux que ceux subis avec des vélos classiques, selon le Bureau de prévention des accidents (BPA).  
Quant aux autres usagers de la route, ils «sous-estiment souvent la vitesse des vélos

électriques car, visuellement, ils ne se distinguent pas des vélos classiques», rappelle le BPA qui, l'an dernier, publiait une première analyse de la sécurité des utilisateurs de vélos à assistance électrique en Suisse («Analyse de la sécurité des vélos électriques dans le trafic routier»). L'étude révèle toutefois que les accidents graves des cyclistes motorisés sont plus souvent des pertes de maîtrise sans implication de tiers que des collisions.  
En pratique, les vélos électriques appartiennent à deux catégories: les «lents» (avec une assistance au pédalage jusqu'à 25 km/h) et les «rapides» (avec une assistance au pédalage de 25 à 45 km/h), pour lesquels une plaque de contrôle est requise.

«J'ai beaucoup lu sur la pensée positive, notamment «Le secret» de Rhonda Byrne. J'ai beau essayer, je n'arrive pas à voir en rose ce qui est gris ou noir»

## «La pensée positive, ça ne marche pas pour moi!»

La pensée positive soulève beaucoup de questions, et beaucoup d'incompréhensions. Certains imaginent qu'il s'agit de tout positiver, de se faire croire que tout va bien lorsque ce n'est pas le cas. La pensée positive dans sa version simpliste, c'est une sorte d'obligation de bonne humeur et d'optimisme irréaliste: «Tu devrais positiver ton licenciement, c'est peut-être un cadeau pour ton évolution.» Mal comprise, elle peut sembler être un déni des émotions négatives ressenties.  
L'une des erreurs de compréhension les plus fréquentes, c'est l'idée qu'on peut changer le cours des choses avec ses pensées, et surtout que celles-ci attirent ce qui nous arrive. Cela débouche sur une sorte de «pensée magique» comme le fait l'Australienne Rhonda Byrne dans son livre «Le secret» lorsqu'elle explique que le tsunami de 2004 était probablement dû au fait que les victimes avaient émis dans l'univers des vibrations qui l'avaient déclenché!

Comment devenir plus positif lorsqu'on le désire? De nombreux experts mettent en évidence les messages que nous nous donnons au cours de la journée: il s'agit de remplacer ce qui est défaitiste et négatif par des messages plus positifs. Au lieu de: «Ça ne marchera pas! - Je vais essayer de le faire marcher. - Je ne vais jamais y arriver - Je vais trouver un moyen d'y parvenir. - Je n'ai jamais fait ça - Tiens, ça pourrait être intéressant.»  
Ce que nous nous répétons dans notre dialogue intérieur toute la journée détermine en grande partie ce que nous ressentons, notre état émotionnel. Les changements ne se font pas d'une minute à l'autre, il s'agit de devenir conscient de ces messages et de les changer, petit à petit, avec persévérance.

Au départ du «mouvement» de la pensée positive, spécialement dans les premiers ouvrages de Norman Vincent Peale, un pasteur méthodiste américain que l'on cite souvent comme le pionnier de la pensée positive, il s'agissait de vivre sa foi au quotidien. Il écrivait par exemple: «Le chemin vers le bonheur: gardez votre cœur libre de la haine, votre esprit libre des soucis. Vivez simplement, donnez beaucoup, attendez peu. Répandez le «soleil», oubliez-vous, pensez aux autres. Essayez ceci pour une semaine et vous serez surpris du résultat.» Il s'agissait de vivre ce que prêchait la religion d'une manière concrète et positive. Puis, petit à petit, Peale en est venu à parler d'estime de soi, de confiance en soi et ses messages étaient très appréciés! «Si vous voulez que les choses soient différentes, il faut que vous-même vous changiez!»

«Etre positif, ce n'est pas nier la réalité, ni chercher à se tromper soi-même, c'est décider de poser son regard sur ce qui est beau, bon dans la situation que l'on vit»

Petit à petit, l'approche basée sur la pensée positive a évolué, elle s'est répandue et beaucoup l'on trouvée utile. Aujourd'hui, des recherches scientifiques menées par Barbara Fredrickson, du département de psychologie à l'Université de Caroline du Nord, démontrent que la pensée positive est très importante lorsqu'elle est bien comprise, qu'elle augmente la possibilité de développer de nouvelles compétences et ouvre l'esprit à de nouvelles possibilités. «Les émotions positives engendrent des comportements flexibles, accueillants, créateurs et réceptifs», écrit Barbara Fredrickson. Il ne s'agit pas de se forcer à voir le verre à moitié plein lorsqu'il est presque vide, mais d'augmenter le contact avec ce qui nous donne de la joie dans la vie pour ressentir plus souvent du contentement, de la gratitude et de l'émerveillement. Il s'agit d'accepter ce qui est, la douleur liée aux pertes, aux frustrations, et de décider, quand c'est possible, de diriger son regard vers les pépites de joie qu'on peut trouver même au cœur des plus grandes difficultés.

«Etre positif, penser positivement, ce n'est pas nier la réalité, ni chercher à se tromper soi-même à propos de ce qui est, c'est décider de poser son regard sur ce qui est beau, bon, valable dans la situation que l'on vit.»

Ette positif, penser positivement, ce n'est pas nier la réalité, ni chercher à se tromper soi-même à propos de ce qui est, c'est décider de poser son regard sur ce qui est beau, bon, valable dans la situation que l'on vit.

**A lire**  
«Pensée positive 2.0 - La loi de l'attraction enfin expliquée», Yves-Alexandre Thalmann, Editions Infolio.  
«Mieux vivre grâce à la pensée positive - Comment transformer et réussir votre vie en modifiant votre façon de penser», Barbara Fredrickson, Larousse Poche.  
«Love 2.0 - Ces micromoments d'amour vont transformer votre vie», Barbara Fredrickson, préface de Matthieu Ricard, Marabout.



Avec la collaboration de Barbara Dobbis



Henk Badenhorst/Stock Photo  
Contrôle qualité